

**L'HOMME**

**L'Homme**

Revue française d'anthropologie

177-178 | 2006

Chanter, musiquer, écouter

---

## La plume et les langues

Réflexions sur le choix linguistique à l'époque moderne

Jean-François Courouau

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/21708>

DOI : 10.4000/lhomme.21708

ISSN : 1953-8103

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2006

Pagination : 251-278

ISSN : 0439-4216

### Référence électronique

Jean-François Courouau, « La plume et les langues », *L'Homme* [En ligne], 177-178 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/21708> ; DOI : 10.4000/lhomme.21708

---

# La plume et les langues

## Réflexions sur le choix linguistique à l'époque moderne

Jean-François Courouau

**À** L'ÉPOQUE MODERNE, toute activité scriptique relève d'un choix linguistique. L'« écrivain » européen – au sens large de toute personne se livrant à un travail d'écriture quel qu'il soit, littéraire, scientifique, religieux, utilitaire – dispose d'une palette de langues dont la variété apparaît bien plus grande qu'à notre époque contemporaine. Au minimum et en théorie, il a le choix entre le latin, langue de culture, et le vernaculaire qui s'est imposé dans l'entité étatique dans laquelle il réside. En réalité, le choix est bien plus vaste dans la mesure où, tout au moins au début de la période considérée (XVI<sup>e</sup> siècle et une bonne partie du XVII<sup>e</sup> siècle) mais même aussi par la suite, les langues qu'on considérera à partir d'un certain moment comme des « langues nationales » ne parviennent à s'imposer qu'à travers un processus à la fois extrêmement lent et infiniment plus complexe que ne le laisse supposer la lecture rétrospective qu'on est souvent tenté de faire de l'histoire linguistique et littéraire de l'Europe. Concrètement, il n'est pas un endroit du Vieux Continent, entre le début du XVI<sup>e</sup> siècle et la Révolution française, où on ne trouve, à côté de la langue haute traditionnelle constituée par le latin et la langue vernaculaire en émergence, une troisième forme linguistique, différente, par définition, de ces deux idiomes. Ce parler qui n'est ni le latin ni le vernaculaire émergent (dit « langue ou vernaculaire H ») peut être représenté par un dialecte appartenant au même ensemble linguistique que le vernaculaire H : en France, dialectes d'oïl (picard, normand, poitevin-saintongeais, etc.), en Italie, dialectes italiens (piémontais, vénitien, napolitain, etc.) et ainsi de suite. Il peut également s'agir d'une langue – au sens scientifique actuel du terme –, irréductible au vernaculaire H, incluse dans le même groupe linguistique que lui ou relevant d'une autre famille, sans préjudice de la conscience que les locuteurs de ce vernaculaire bas peuvent avoir de l'altérité et de l'irréductibilité de leur parler. Dans le royaume de France, par exemple, ce sont, au début de la période, l'occitan, le basque et le breton, dans le royaume d'Angleterre, le gallois et le

cornique, etc. Ce vernaculaire bas, qu'il soit dialecte ou langue – la distinction n'a pas, encore une fois, forcément, loin s'en faut, le même sens pour nous qui connaissons les classifications établies au XIX<sup>e</sup> siècle, que pour les hommes du XVI<sup>e</sup> siècle, par exemple –, est absolument présent partout. À l'Époque moderne, pas plus que de nos jours, il n'existe un seul « État » monolingue au sens où certains croient l'entendre de nos jours. Du Portugal à la Finlande, de la Grèce à l'Islande, la réalité linguistique de l'Europe moderne est celle d'un grouillement de langues, de parlars placés dans des situations aussi diverses que mouvantes, dans des limites plus ou moins fixées, selon des hiérarchies relativement déterminées.

La constitution des histoires de la langue et des histoires de la littérature, principalement au XIX<sup>e</sup>, mais parfois dès le XVI<sup>e</sup> siècle (Bembo, Fauchet), ainsi que la formation des différentes identités « nationales » avec lesquelles ces historiographies ont eu directement partie liée, ont jusqu'à ce jour empêché de rendre pleinement compte de la complexité de ces phénomènes de multilinguisme. Bien souvent, les grandes histoires de la langue ou de la littérature ont été rédigées selon un point de vue téléologique limité à une seule langue dont il s'est agi de mettre en évidence la progression (ou un déclin que suit quasi invariablement une « renaissance », située, selon les cas, au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle) jusqu'à l'époque contemporaine où elle fait office de langue nationale. Dans les périphéries, c'est-à-dire dans les domaines linguistiques ne disposant pas d'une entité étatique correspondant à la zone d'extension de cette langue, c'est la même perspective, par décalque, qui a été adoptée. On a ainsi des histoires et/ou des anthologies de la littérature occitane, galicienne, galloise, etc., qui enregistrent la succession des œuvres produites dans chacune des langues auxquelles elles sont consacrées. Mais ce faisant, dans un cas comme dans l'autre (langue nationale ou langue périphérique), ces traditions historiographiques, souvent figées, oblitèrent deux niveaux de relations interlinguistiques de type horizontal. D'une part, on prend souvent, de façon générale, insuffisamment en considération des courants intellectuels exprimés dans une autre langue que celle étudiée et qui alimentent la production littéraire en question. Si tel n'est pas le cas, il est rare qu'une perspective ne soit laissée de côté : combien d'histoires de la littérature en Europe tiennent-elles compte *à la fois* des œuvres conçues en latin, de celles rédigées dans des langues liées à un territoire situé hors des limites de la zone linguistique considérée *et* des parlars socialement *et/ou* géographiquement périphériques ? De la même façon, du fait de la perspective adoptée, la question du choix linguistique telle qu'elle se pose à l'écrivain au moment où il entreprend de mettre par écrit son œuvre, n'a pas fait toujours l'objet d'une réflexion approfondie. Écrire dans telle langue, pour telle histoire de la littérature, relève d'une attitude « normale », motivée par le même attachement affectif – de type culturel ou politique – que ressentent précisément les historiographes. Or, comment imaginer, dans la situation linguistique et sociolinguistique particulièrement complexe qui prévaut dans l'Europe moderne, que ce choix aille jamais de soi ? Sélectionner une langue n'est pas un acte neutre. Au contraire, c'est s'inscrire dans une lignée (parfois c'est la créer) et adopter une stratégie de communication déterminée. À ce titre, le choix linguistique est un acte social qui intéresse – ou devrait intéresser – aussi bien

l'historien de la langue et de la littérature choisie que l'historien au sens le plus général du terme, le sociolinguiste, l'anthropologue...

La question est vaste et ouvre un champ de recherches absolument considérable, particulièrement si on adopte, comme je le crois nécessaire, une perspective comparatiste au niveau européen. Les réflexions qui suivent n'ont d'autre but que de dégager, sans prétendre à une exhaustivité pour l'heure inaccessible, quelques jalons.

## Vernaculaire versus latin

### La diglossie latin/vernaculaires

Jusqu'aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles, la situation linguistique des pays de langues romanes est caractérisée par une domination du latin (langue écrite et langue orale de certaines élites) sur les parlers vernaculaires. Jusqu'à cette époque, selon des modalités qui nous échappent cependant largement, on considère que l'intercompréhension latin-roman est possible : le croyant comprend le texte de la messe. Au fur et à mesure que s'accroît le fossé entre le latin et le (proto) roman, la situation diglossique qui s'installe dans l'Europe romane rejoint celle qui prévaut dans le reste de l'Europe chrétienne : le latin constitue la langue haute, seule employée à l'écrit, les vernaculaires relèvent du domaine oral, sans accès aucun à l'écrit. Cette hiérarchie fait l'objet – pour ce que nous en savons – d'un consensus unanime. Aucune voix ne s'insurge, en théorie comme dans la pratique, contre elle.

### Apparition du vernaculaire : un choix communicationnel et social

Au tournant des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, quelque chose change. On note tout d'abord – il faut insister sur cette antériorité chronologique – une apparition sporadique, limitée quantitativement et qualitativement, du vernaculaire dans un écrit à but politique ou administratif. En pays roman, on peut par exemple rapprocher les Serments de Strasbourg (842) du Placito Capuano (960). Dans un cas comme dans l'autre, le vulgaire apparaît de façon minoritaire, dans un texte pour le reste rédigé en latin. À Strasbourg, il s'agit pour les deux petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, de se promettre assistance face à leur frère Lothaire (Balibar 1985 : 17-91 ; Cerquiglini 1991). Chacun prononce son serment dans la langue de l'autre, devant les deux armées assemblées. En Italie, l'abbé du monastère du Mont-Cassin, en litige avec un certain Rodelgrimo di Aquino pour la possession d'une terre, reçoit dans un procès-verbal les déclarations de trois témoins qui se prononcent en faveur de l'abbé. Dans les deux cas, l'enjeu, à travers la transcription d'acteurs s'étant exprimé par oral, est 1) de se faire comprendre au-delà du cercle des *litterati* latinophones, quelle que soit leur appartenance sociale ; 2) de limiter les contestations ultérieures. La lettre vulgaire s'impose à l'écrit parce qu'elle est sentie comme plus performante d'un point de vue communicationnel, mais aussi largement social, dans la mesure où le public réellement ou virtuellement visé doit inclure un ensemble humain qui excède la classe cultivée.

Dans un premier temps, ces apparitions restent sans lendemain, preuve qu'elles ont répondu à une nécessité empirique unique, preuve également que le latin demeure pour tous ceux qui accèdent à l'écrit un garant perçu comme suffisant dans la fixation sacramentelle que représente le passage à l'écrit.

Il faut en fait attendre le XI<sup>e</sup> siècle pour voir éclore une nouvelle pratique scriptique qui fasse une place au vulgaire et dans certains cas substitue ce vulgaire au latin. Dans la Romania, ce phénomène revêt des formes complexes où les deux langues apparaissent en coprésence au sein de la même phrase écrite, comme dans cet exemple latino-occitan :

« Aus tu *Aldebertus abbas, ego Guillelmus filius Adila* non tolrai lo castel de *Auroculo...* »  
(Martel 2001a : 79).

Longtemps, pour expliquer cette mixtion linguistique, a prévalu une prétendue ignorance attribuée aux scribes des zones où des documents de cette sorte sont attestés, en fait, quasiment l'ensemble de la Romania, en commençant chronologiquement par une partie du domaine occitan et la Sardaigne. Les recherches de Francesco Sabatini (1968 et 1996), Jean-Pierre Chambon & Philippe Olivier (2000) et Philippe Martel (2001a) permettent maintenant de faire un sort à cette hypothèse. Les scribes occitans ou sardes, par exemple, pas plus que le moine Nithard ou le notaire Atenolfo, ne maîtrisent pas moins le latin que quelque autre lettré de leur temps. Tous connaissent aussi bien (ou aussi mal, c'est selon) le latin administrativo-notarial. En réalité, pour comprendre la nature de ce phénomène, il convient de recourir, à la suite de Sabatini, à la prise en compte de la réalité communicationnelle et sociale que recouvre la pratique scriptique en général, et notariale en particulier : entre le latin écrit des *litterati* et le vernaculaire des *illetterati*, le scribe encode le message oral de l'*illiteratus* auquel il peut également décoder le texte écrit. Cette langue écrite « intermédiaire » – au sens linguistique, entre latin et vulgaire, comme au sens social, entre scribe et *illiteratus* –, fruit d'une convention tacite, assure un point de rencontre plus efficace que le latin « classique ». Pour autant, il convient de remarquer qu'en aucun moment, même une fois que le vulgaire l'a emporté en tant que pratique majoritaire, la langue du droit ne reflète un quelconque état de la langue orale : l'encodage sous quelque forme que ce soit (mixte latin-vulgaire ou langue plus ou moins commune telle qu'elle se met en place dans chaque domaine linguistique, selon des rythmes divers, à partir des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) se doit aussi d'assurer une fonction de démarcation sociale. La langue du droit n'est pas, ne doit pas être, même si elle lui devient un peu plus accessible, la langue du « peuple ».

Cette réserve – de taille – étant faite, il n'en reste pas moins vrai que la substitution du latin par le vulgaire signale, là où elle a lieu, une évolution fondamentale des rapports sociaux. Ainsi, dans le Rouergue, zone où les documents occitans sont abondants et précoces, on peut rapporter le changement linguistique au nouveau rapport de forces qui s'instaure entre les clercs, détenteurs de la langue écrite (latine), et les laïcs, classe sociale en émergence (Martel 2001a : 84-91). En Sardaigne, l'apparition massive du vulgaire est inséparable de la constitution

de zones politiques autonomes (*giudicati* de Logudoro, Gallura, Arborea, Cagliari). L'usage du sarde, dans les chartes, les donations (*condaghi*) et les textes de loi (*Carta de Logu*) enregistre une nouvelle répartition des pouvoirs favorable à la puissante noblesse locale.

### Parler de Dieu

Dans la foulée des innovations réalisées au cours du <sup>x</sup>e siècle, on assiste à une nouveauté à cheval sur les domaines religieux et littéraire avec l'apparition, là aussi sporadique, de textes vulgaires comme, en domaine d'oïl, la *Séquence de Sainte-Eulalie* (fin <sup>ix</sup>e s.) ou la *Chanson de Sainte-Foy* pour l'occitan (fin <sup>xi</sup>e s.). Mais on pourrait citer, ailleurs en Europe, bien des textes religieux qui, parfois, fondent même une tradition d'écriture propre à chacune de ces langues : la formule de confession ombrienne (fin <sup>xi</sup>e s.) et les sermons en piémontais (<sup>xii</sup>-<sup>xiii</sup>e s.), les *Milagros* de Gonzalo de Berceo (<sup>xiii</sup>e s.) pour le domaine castillan, l'oraison funèbre hongroise *Halottas beszéd* (début <sup>xiii</sup>e s.) ou le *Bogurodzica* [Hymne à la Vierge Mère] (fin <sup>xiii</sup>e s.) pour le polonais. L'adoption du vulgaire signale ici aussi un changement d'attitude sociale dans le domaine religieux. L'usage s'établit et se répand de rendre accessible une partie de la matière religieuse, jusque-là consignée en latin, apanage des clercs, à une portion de la population capable de lire, mais peu maîtresse du latin (dont la population féminine). Cette production religieuse médiévale, absolument considérable par sa quantité, concerne une bonne partie des langues européennes. Seules demeurent exclues de ce mouvement celles placées dans une situation de diglossie très verrouillée (slovaque, finnois, langues baltes, par exemple). Pour les autres, l'expression de la foi en vulgaire devient licite.

L'évolution, pour significative qu'elle soit, laisse cependant de côté le Texte par excellence, la Bible. Désignée par une périphrase qui en signale le caractère fixe et immuable autant que sacré, l'Écriture Sainte, la Bible fait de la part de l'Église l'objet d'une confiscation symbolique au profit de sa version latine et, au-delà, de la classe d'hommes chargée de la transmettre, les clercs. Les arguments avancés par l'autorité ecclésiastique et ses tenants témoignent de la dimension sociale de ce verrouillage dans l'accès à l'Écriture. Ainsi, le pape Grégoire VII rappelant aux Slaves l'interdiction de traduire la liturgie :

« Ce n'est pas sans raison que le Tout-Puissant a voulu que l'Écriture Sainte restât secrète en certains lieux, car si elle avait été claire pour tous, peut-être aurait-elle été moins respectée et plus facilement négligée, ou encore mal interprétée par des personnes de médiocre culture » (Waquet 1998 : 58).

Ce qui serait menacé par l'irruption du vulgaire, c'est un ordre établi sur la distinction entre ceux qui savent lire le Texte et ceux qui écoutent, comme le remarque Ambrogio Catharin (1544) :

« S'il y a des docteurs, et donc quelque chose qu'ils enseignent, il faut qu'il y en ait qui écoutent et qui apprennent » (Waquet 1998 : 61).

L'humaniste Josse Clichtove (1516) insiste sur la nature du prêtre en tant qu'« être séparé » et refuse que les « simples gens » disposent d'un accès à l'Écriture (Waquet 1998 : 61).

Mais ce front du refus est appelé à céder. La dynamique des vernaculaires joue contre la domination du latin. En ce sens, l'hérésie menée par Jan Hus marque une date capitale dans ce processus d'érosion. Au concile de Bâle (1433), un précédent est créé : l'Église accorde les *Compactata* qui autorisent la lecture de l'épître et de l'Évangile en tchèque.

Un siècle plus tard, l'histoire sociolinguistique de l'Europe connaît une transformation que les historiographies traditionnelles s'accordent à reconnaître comme profonde. L'action d'Érasme et, bien plus encore, celle de Luther, mènent – *nolens volens* dans le cas d'Érasme mal disposé, pour lui-même, à l'égard du vulgaire – à une réévaluation de la place des langues vernaculaires dans le monde religieux. Là où elle s'impose, la Réforme favorise l'accès direct au Texte par la traduction de la Bible et par l'élévation d'une certaine forme de vernaculaire au rang de langue de la célébration liturgique.

Ici encore, comme cinq siècles plus tôt, le changement linguistique entérine une modification des rapports sociaux. Luther l'a lui-même théorisé dans le traité *An den christlichen Adel deutscher Nation* (1520) où il affirme l'égalité des fidèles baptisés avec les clercs auxquels il conteste tout caractère sacré. En ce sens, la Réforme participe du mouvement de laïcisation qui, depuis le bas Moyen Âge affecte l'Europe et dont l'émergence des vernaculaires constitue un indice éloquent. À cette dimension sociale, faut-il ajouter, pour expliquer la substitution linguistique entraînée par la Réforme, toute une série de facteurs liés au politique ? Sur la base des attaques contre les prélats welches de la Cour pontificale contenues dans le traité *Vom Papsttum zu Rom* et dans *An den christlichen Adel* – entre autres –, on a, à certain moment, voulu voir en Luther une sorte d'esprit protonationaliste guidé par le sentiment d'une mission de nature supérieure qui devrait inspirer le peuple allemand. C'est oublier que le ressort premier de la Réforme relève d'abord du religieux. L'appel à la fibre patriotique apparaît plus comme un moyen stratégique habile pour gagner les croyants à la Réforme et le rapport aux langues entretenu par les Réformateurs nous en apprend beaucoup à ce sujet.

Contrairement à une idée reçue, en effet, la Réforme n'a pas promu les langues vernaculaires, en tout cas pas dans les proportions qu'on affirme souvent, en dehors du champ religieux. D'une part, la domination du latin, en pays protestant, est demeurée longtemps intacte : non seulement Luther et Calvin ont continué, tant dans leurs œuvres publiées que dans leurs correspondances, à faire usage du latin, non seulement, dans certains temples allemands on chante encore en latin à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, mais surtout, l'enseignement continue, là comme ailleurs, à être dispensé en latin, puisque ce n'est que vers le milieu du XVII<sup>e</sup> que le vulgaire fait son apparition dans les programmes et les méthodes d'enseignement (Waquet 1998 : 35). L'Europe du Nord apparaît même à l'Époque moderne comme un des bastions du latin, si l'on en juge, par exemple, par la production scientifique ou même théologique. Ensuite, on n'aurait garde d'oublier

que si certaines langues jusque-là exclues du concert européen doivent leur première apparition sur la scène linguistique au mouvement de traduction de la Bible, comme le finnois avec Mikail Agricola (1548) ou le slovène avec Primo Trubar (1562-1563), ces efforts restent sans lendemain immédiat pour ce qui est de la production littéraire ou des usages politico-administratifs. Ce qui intéresse les Réformateurs, qu'ils soient religieux ou politiques, c'est d'abord de répandre la foi protestante, par l'accès à l'Écriture, parmi le peuple des croyants. Comme il apparaît aussi bien dans les traductions du Nouveau Testament en basque (1571) ou celle en occitan béarnais (1583), toutes deux commandées par la reine Jeanne III d'Albret, que dans les textes de caractère religieux pour le vieux prussien (1545) ou grammatical pour l'estonien, principalement réalisés par des pasteurs, le choix linguistique est dicté par un pragmatisme d'ordre évangéliste destiné à lutter contre les pratiques héritées du catholicisme ou du paganisme, voire des deux. La Réforme n'est pas un programme linguistique au sens strict du terme, mais répond à un impératif socioreligieux. Si choix il y a, c'est celui d'un accès au Texte dans l'*hic et nunc*, face à l'« ailleurs et toujours » représenté par le latin de la Vulgate. Ce n'est pas non plus un programme social ou politique ; il ne s'agit pas d'affranchir le peuple – l'attitude de Luther pendant la Guerre des Paysans suffit à le démontrer –, ni à doter un peuple dominé au sens linguistique d'une conscience de lui-même, comme l'atteste le maintien des hiérarchies socio-linguistiques, par exemple, en Finlande où le suédois reste vernaculaire H, en Estonie ou en Lituanie (allemand) et même en Béarn (le français langue du Temple). Fondamentalement, la Réforme – pas plus que la Contre-Réforme – ne bouleverse aucune hiérarchie linguistique. Elle tient simplement compte, au cas par cas, de certaines réalités linguistiques qui servent aussi bien ses intérêts religieux que ceux de l'élite laïque qui la promeut.

### Pour le roi

Le processus d'émergence de certains vernaculaires face au latin est absolument inséparable de la montée en puissance, du bas Moyen Âge à la Renaissance, de certains États dotés d'appareils administratifs et de contrôle plus ou moins puissants. Dans ce processus, une place à part doit être faite aux trois pays d'Europe occidentale les plus avancés en ce domaine, la France, l'Angleterre et la Castille.

Pour ce dernier pays, on ne peut qu'être frappé par la coïncidence – maintes fois relevée – qui voit en 1492, année de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb pour le compte des rois catholiques et de la reconquête par Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon du royaume arabo-musulman de Grenade, la publication de ce que certains croient encore la « plus ancienne grammaire d'Europe »<sup>1</sup> écrite dans une langue autre que le latin. Si la *Gramática de la lengua castellana* d'Antonio de Nebrija n'a pas le privilège de l'ancienneté,

1. Le plus ancien texte à caractère grammatical pour une langue autre que le latin concerne l'irlandais (*Auraceipt na n-Éces*, VII<sup>e</sup> siècle). On a ensuite les *Leys d'amors*, pour l'occitan (XIV<sup>e</sup> siècle) et la grammaire de Leone Battista Alberti, *Grammatica della lingua toscana*, dite aussi *Grammatica vaticana* (début XV<sup>e</sup> siècle) pour l'italien.

elle a du moins celui d'expliciter dans une formule efficace et éloquente la liaison qui s'établit à l'Époque moderne entre langue et pouvoir : « Siempre fue la lengua compañera del imperio ». De fait, Nebrija réactive une attitude qui place, certes, la langue vulgaire au centre de l'intérêt humaniste, mais l'installe surtout sous le patronage du pouvoir monarchique (Braselmann 1993).

Dotées de systèmes politique et administratif plus développés que la Castille qui doit encore en outre composer avec le particularisme linguistique du royaume d'Aragon, la France et l'Angleterre adoptent une stratégie innovante en réglant par voie autoritaire la question de la langue administrative. Pour la première fois en Occident, l'autorité politique d'un grand État se soucie de la langue à employer dans l'ensemble des opérations administratives. Ce mouvement, amorcé dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et parallèle dans les deux pays, aboutit à l'*Act of Union* promulgué par Henry VIII au détriment du latin, mais aussi du gallois et du français (1536) et à l'ordonnance de Villers-Cotterêts au détriment du latin et de l'occitan (1539) (Trudeau 1983 ; Boulard 1999 ; Clérico 1999 ; Martel 2001b). Le faible écart qui sépare ces deux dates n'a rien de surprenant. La question linguistique apparaît aux pouvoirs anglais et français à un moment clé de leur renforcement, comme un enjeu symbolique puissant, la langue choisie étant celle, non des sujets, mais du roi et de sa chancellerie.

Le choix linguistique opéré par les écrivains apparaît dicté par la nouvelle donne linguistico-politique que ces politiques ne font qu'entériner. En France, par exemple, il est révélateur que le texte que l'on considère comme *le* manifeste linguistique par excellence, dirigé contre la suprématie des langues anciennes (le latin surtout), *La Deffence et Illustration de la Langue Françoise* (1549) de Joachim Du Bellay, contienne l'évocation de la monarchie universelle promise au roi de France et à sa langue :

« Le tens viendra (peut estre), & je l'espere moyennant la bonne destinée Françoise, que ce noble & puissant Royaume obtiendra à son tour les resnes de la monarchie, & que nostre Langue [...] sortira de terre & s'elevera en telle hauteur & grosseur qu'elle se pourra egaler aux mesmes Grecz & Romains » (Du Bellay 1997 : 27).

Et s'achève sur l'image de l'Hercule gaulois « tirant les peuples apres luy par leurs oreilles avecques une chesne attachée à sa *langue* ». Langue et pouvoir ayant partie liée autour du Roi-Verbe (Fumaroli 1994), le choix linguistique s'impose dans les termes on ne peut mieux définis par le plus grand poète français du XVI<sup>e</sup> français, Pierre de Ronsard, le « prince des poètes » mais aussi « poète des princes » dans leur langue :

« Nous sommes contraints si nous voulons parvenir à quelque honneur, de parler son langage [celui du roi], autrement notre labeur, tant fût-il honorable et parfait, serait estimé peu de chose, ou (peut-être) totalement méprisé » (Goyet 1990 : 472).

Même si on ne peut parler pour la période moderne de « politique linguistique » au sens de pratique raisonnée et articulée au sens révolutionnaire et post-révolutionnaire où nous nous l'entendons aujourd'hui, mais tout au plus de pratiques linguistiques de la monarchie, il est clair, pour les contemporains, qu'une nouvelle situation

linguistique s'est installée, favorisée par le pouvoir politique qui en a perçu la dimension à la fois pratique (simplification et rationalisation des usages) et symbolique (le sujet s'exprime dans la langue de son roi). Symptomatiquement, les traductions de la Bible, effectuées respectivement au Danemark et en Suède, portent le nom des souverains qui les ont suscitées, Bible de Christian III et Bible de Gustave Vasa. Dans une certaine partie de l'Europe, la langue, vers les années 1530-1540, devient objet et vecteur du pouvoir politique, non sans conséquences sur les choix linguistiques de ceux qui écrivent.

### Langue et nation

S'il est une question sur laquelle l'historiographie traditionnelle, dans les différents pays d'Europe, s'est figée, voire congelée, au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est bien celle de la « nation ». Dans chaque pays, dans chaque espace linguistique, il existe une vulgate de l'identité nationale qui, bien souvent, empêche de considérer en dehors de tout anachronisme les sentiments d'appartenance à, respectivement, 1) un ensemble politique constitué en État, 2) un ensemble linguistique correspondant ou pas à un État, voire 3) un ensemble de pratiques et de croyances d'ordre religieux. Ce dernier point ne doit pas être sous-estimé. Contrairement à ce qui se passe au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand se répand, dans certains pays et certaines conditions, le processus de sécularisation de la pensée amorcé à la Renaissance, l'individu de la première période moderne est profondément un « animal religieux ». L'appartenance à tel ou tel groupe confessionnel prime sur l'appartenance politique ou linguistique (Pays-Bas catholiques néerlandophones *versus* Provinces-Unies). Pour le reste, n'en déplaise aux historiens des différents pays européens, on ne peut guère en rester qu'aux conjectures. Le lien qu'entretient l'homme des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et même XVIII<sup>e</sup> siècles avec son pays et sa langue restent à mettre au jour. Une chose cependant semble à peu près sûre : le mot *nation*, employé régulièrement à cette époque sous une forme dérivée du latin dans la plupart des langues européennes, ne doit pas être compris avec le sens que nous lui donnons aujourd'hui, après la Révolution et après Renan, d'État-nation. La nation, comme l'indique l'étymologie, est d'abord une référence à la naissance (lat. *nascere, natus*), mais cela étant posé, quel sens donner au mot ? S'agit-il d'une référence à un ensemble culturel et linguistique (la « nation française » étant composée des individus ayant en partage la langue française) ou à un ensemble politique (la « nation française » regroupant la totalité des sujets du roi de France) ? La réponse à cette question n'est pas chose aisée, l'histoire de cette notion – essentielle pour la compréhension des phénomènes d'identité collective – restant encore à écrire.

On peut donc par prudence se contenter d'observer – mais ce n'est pas rien – que l'autodéfinition de l'individu à l'Époque moderne peut laisser coexister, dans le cadre d'un lien très lâche ne faisant pas l'objet d'une thématization articulée, 1) un lien politique, 2) un lien linguistique. Le premier est à comprendre – exclusivement – selon les termes d'une *sujétion*. On est sujet du roi de France, du roi de Suède, du duc de Modène, etc. (Bell 1996, 2001). Le second ne recouvre pas nécessairement le précédent, loin s'en faut, d'une part, et, d'autre part, se structure selon

une hiérarchie déterminée (latin – vernaculaire haut [langue écrite et plus ou moins parlée] – vernaculaire bas [langue parlée]). De façon générale, on peut faire l'hypothèse que, au moins dans la première partie de la période moderne (*grosso modo* avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, puis, dans un second temps, avant 1750), le lien entre la sphère politique (sujétion au souverain) et l'expression linguistique dans la pratique spontanée n'est pas automatique. On peut, en d'autres termes, être sujet du roi de France et choisir de s'exprimer en breton ou en occitan, sujet du roi d'Espagne et choisir le catalan, etc. La période moderne se caractérise ainsi par une vitalité considérable des pratiques linguistiques différenciées qui témoigne, dans une large mesure, d'une non-problématisation politique de la thématique linguistique. Pour autant, au fur et à mesure que se mettent en place, dans les différents pays européens, les nouvelles conditions linguistico-politiques ou, plus généralement éco-linguistiques (pour prendre en compte des situations exemptes de pouvoir linguistique décisionnaire – espaces italien et germanique), la sélection d'un vernaculaire haut ou bas revêt une signification spécifique.

## Le choix d'une grande langue

### Attraction du prestige littéraire

L'inégalité qui règne entre les langues se fonde largement (mais non exclusivement, bien sûr) sur le corpus littéraire qu'elles possèdent. Certaines langues, à un moment donné, sont senties comme disposant d'un capital symbolique plus important que d'autres (Casanova 1999). Il en va ainsi au Moyen Âge quand des Italiens comme Sordel, Dante da Maiano, Paolo Lanfranchi, adoptent l'occitan, langue dotée du prestige considérable que lui fournit l'abondante production troubadouresque. Lorsque le crédit de l'occitan s'effondra, à la suite des événements politiques du XIII<sup>e</sup> siècle, on voit le français assumer un rôle comparable. En Italie, Brunetto Latini adopte une langue sur laquelle il développe un discours apologétique. Dans le domaine occitan même, le prince souverain de Béarn, Gaston IV Febus, choisit le français pour son manuel de chasse. Tout se passe alors comme si les *litterati*, une fois refusé le latin, ne connaissaient guère les frontières (notion à l'époque inopérante dans sa forme actuelle, cf. Sahllins 1989), parfois pas même confessionnelles, comme le Catalan Ramon Llull, auteur d'une œuvre que l'on dit trilingue (latin, catalan, arabe).

À l'Époque moderne, le mécanisme reste le même. Certaines langues jouissent d'un prestige qui s'étend au-delà de leur espace linguistique propre : le français (domaines n'appartenant pas à la couronne de France, comme la Franche-Comté, le duché de Savoie, les petits pays de la future Suisse occidentale, les Pays-Bas du Sud), l'italien (espace méditerranéen, y compris les zones croates, dont la République de Raguse), l'allemand (Europe centrale et nordique) peuvent être considérés, à des titres divers, comme des langues attractives. La présence dans chacune de ces langues d'un corpus littéraire (ou religieux dans le cas allemand) important exerce une attraction sur des auteurs à la fois soucieux de disposer d'outils d'expression éprouvés et désireux de s'insérer dans une lignée

prestigieuse. La diffusion des techniques d'imprimerie aidant, écrire dans une grande langue de culture, c'est aussi disposer d'un lectorat important. Cette dernière dimension, pour prosaïque qu'elle puisse paraître, n'en constitue pas moins un facteur d'attraction supplémentaire.

Enfin, signalons que la connaissance de la bourse des crédits linguistico-littéraires aurait tout à gagner d'une étude approfondie, statistique, voire bibliométrique, des pratiques de traduction. Le passage d'une langue à l'autre, si essentiel dans l'histoire des idées de l'Europe, de vernaculaire à latin ou de vernaculaire à vernaculaire, permettrait en effet de distinguer, par pays, langues, genres ou auteurs, les variations et les niveaux de circulation des valeurs symboliques constituées par les différentes langues et les différentes œuvres (Van Hoof 1991 ; Ballard 1995 et 1998).

### L'ascension sociale

Le choix du vernaculaire haut, compte tenu des conditions sociolinguistiques prévalant dans chaque pays européen, s'effectue aussi largement selon des critères d'ordre social. En France, par exemple, la création des parlements, au XV<sup>e</sup> siècle, avec pour langue administrative le français, conjugué à la francisation des élites nobiliaires locales, a irrésistiblement joué en faveur de cette langue. C'est de haut en bas, selon le fonctionnement de la société curiale mis en évidence par Norbert Elias (1969), que la francisation progresse. C'est ensuite, à en juger par ce qu'on connaît des archives maritimes d'une ville occitane comme Bordeaux au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, à un niveau horizontal que s'opère la substitution linguistique (Chambon 2004) : s'il veut continuer à rester compétitif dans ses prestations et ne pas être socialement et économiquement marginalisé, un commerçant bordelais a tout intérêt à adopter la langue qui est à la fois celle du pouvoir administratif et celle de ses collègues/compétiteurs (Nacq 1979). L'utilisation du castillan en domaine catalan (dans le Principat et plus encore dans le royaume de Valence) progresse ainsi, de proche en proche, selon une dynamique implicite qui associe la langue castillane à l'accession à un modèle culturel plus vaste et surtout à une possibilité d'ascension dans l'échelle sociale plus importante. Dans le cas français comme dans le cas espagnol, on note que ces changements interviennent bien avant la régulation législative coercitive (qui n'intervient en Espagne qu'avec les décrets de Nueva Planta de 1714 contre l'usage du catalan). C'est que de façon purement pragmatique, il est clair pour quiconque veut bénéficier pour soi ou pour sa descendance d'une chance de progression sociale, l'usage du vernaculaire haut est une obligation alors que la maîtrise du seul vernaculaire bas apparaît de plus en plus comme un obstacle au changement de condition. L'itinéraire personnel de nombre d'écrivains occitans et catalans (au sens large) reflète cette intériorisation des schémas sociaux dominants : le Gascon François de Belleforest se dépouille de son nom d'origine sentant trop son origine provinciale et poursuit la gloire dans la capitale française (Simonin 1992), Juan Boscán, oublieux de son catalan, gravite autour de la cour castillane. Quel écho eût obtenu un Clément Marot occitanophone monolingue ?

## La langue de l'élite culturelle et politique

262

L'instrumentalisation, empirique mais délibérée, de la langue par le pouvoir politique attire les écrivains. Un an après la publication de sa vibrante apologie de la langue française, Symphorien Champier est nommé imprimeur du roi (Hagège 1996 : 49). Jean Lemaire de Belges rédige en français les *Illustrations de Gaule*, vaste fresque historico-mythique à la gloire de la monarchie. Un peu partout en Europe, l'historiographie adopte la langue vulgaire (Borst 1957-1963). Décrire les hauts faits de la lignée souveraine dans la langue du monarque lui-même revient à mettre, dans une stratégie de reconnaissance, les chances deux fois de son côté.

Ce modèle d'interprétation est particulièrement vrai là où existe un pouvoir politiquement fort (France, Angleterre, Espagne, Danemark, Suède). Mais vaut-il également dans les domaines linguistiques ne disposant pas d'État unitaire (Italie, partie allemande du Saint-Empire) ?

Si on prend l'exemple italien, on constate que tout au long de la période considérée le toscan se répand. Sa diffusion s'opère sur deux fronts : face au latin qui conserve des positions très solides selon les cas, et face aux variétés dialectales. Mais, pour autant, ce serait un anachronisme de croire que ce succès de la langue unitaire sous-tend ou sert une vision politique visant à assurer l'unification institutionnelle de l'Italie. De façon générale, l'adoption du toscan ne répond pas à une sollicitation d'ordre politique, le morcellement étatique (équivalent à la *Kleinstaaterei* de l'Empire) n'étant pas remis en cause.

On serait donc en présence, dans ce cas, d'un contre-modèle opposable aux schémas sociopolitiques et sociolinguistiques qui ont cours dans les monarchies unifiées d'Europe extrême-occidentale. Or, la réalité est plus complexe et il semble bien que le choix du toscan, dans une certaine mesure, corresponde à une attitude qu'on pourrait qualifier de politique, au sens large. Il y a, en effet, chez les princes italiens une fascination pour le prestige – d'origine littéraire – du toscan qui n'est pas à sous-estimer, comme le prouve l'action de Philippe-Marie Visconti ou de Ludovic le More. Ce dernier, appelant à Milan le poète burlesque toscan Bellincioni, cherche à augmenter un capital linguistico-littéraire local senti comme trop faible :

« Per l'ornato fiorentino parlare di costui, et per le argute, terse et prompte sue rime, la città nostra venesse a limare et polire il suo alquanto rozo parlare » (Vitale 1983 : 355).

Pour un écrivain italien du Quattro- ou du Cinquecento, le recours au toscan est synonyme d'adhésion à un univers culturel auquel il aspire à faire partie. En témoigne la différence entre pratique privée et pratique publique de l'écriture telle qu'on l'observe – un exemple parmi d'autres – chez Boiardo : on rencontre dans sa correspondance nombre de septentrionalismes qu'on chercherait en vain dans sa poésie lyrique. De la même façon, on voit Castiglione éliminer les formes trop marquées dialectalement, correspondant à la chancellerie de Mantoue, au profit de

formes plus communes (Ghinassi 1976 : 23-24). Le choix effectué, par les princes comme par les poètes, est celui de l'élite dans laquelle ils se reconnaissent (ou qu'ils cherchent à intégrer). Le même phénomène est observable en Allemagne du Nord où les cours princières abandonnent le bas-allemand (*plattdeutsch* ; cf. von Polenz 2000 : 260-269) ou en Suisse alémanique, où on délaisse à l'écrit le *schwytzertüsch*, dans les deux cas au profit du haut-allemand (*hochdeutsch*).

Le parallèle est donc clair avec les situations occidentales (alliance politique-élites), même si l'absence de centre politique ne permet pas au processus engagé dans les puissantes monarchies de l'Ouest de se déployer dans les mêmes conditions de rapidité (extrêmement relative, il est vrai) et d'uniformisation. Mais pour autant, l'Italie, pour en revenir à cet exemple si riche d'enseignements, précisément en raison de l'éclatement politico-linguistique, laisse une place, sans équivalent en France par exemple, à la contestation de la forme standard en émergence. La liste est longue des adversaires du toscan, de Castelvetro et Equicola au Tasse, en passant par Trissino. Il est ainsi licite de refuser au standard toscan sa prééminence, comme il est, d'autre part, également licite – le lien entre les deux mouvements reste à élucider – de recourir, dans certaines conditions, à l'expression dialectale.

### Langue et nation : le dallage de l'Europe

Dans chaque ensemble linguistique non périphérique se répand ainsi une forme de vernaculaire haut dite « standard » (Scaglione 1970 ; Kremnitz 1997 ; Baggioni 1997). Celle-ci constitue, dans chacun des cas, un *artefact* élaboré par les *litterati*, à la confluence du littéraire (les « écrivains » au sens large) et de l'administratif (les chancelleries). En aucun cas, semble-t-il, cette forme linguistique ne se trouve identique à une forme parlée localement identifiable. Le français ne tire pas son origine, contrairement à ce qu'on a pu longtemps affirmer, du francien, dialecte de l'Île-de-France. Le toscan lui-même, tel qu'il s'impose à partir des prescriptions de Bembo, ne correspond pas au dialecte parlé au Cinquecento en Toscane. C'est le fruit d'une fixation artificielle sur la tradition scriptique représentée aux yeux de Pietro Bembo par les *Tre Corone* (Dante, Boccace, Pétrarque). De Dante et de Boccace, Bembo retient d'abord, de façon caractéristique, les parties de leurs œuvres où les deux écrivains laissent le moins de place à la parole vivante, populaire. En ce sens, l'œuvre de Pétrarque, idéalement construite en dehors de toute référence à la réalité langagière de son temps, représente l'expression la plus parfaite de la dignité de la langue. Le travail prescriptif de Bembo, par le refus de la langue toscane du XVI<sup>e</sup> siècle et celui des formes non littéraires non sanctifiés par les grands auteurs du Trecento, se caractérise par un « totale rifiuto della popolarità » (Marazzini 2002 : 265), selon un mouvement parfaitement identifiable ailleurs en Europe (même, voire surtout, en France où les déclarations de Malherbe sur les « crocheteurs du Port-au-Foin » prétendument instaurés en « modèles linguistiques » ne l'ont pas empêché de mener une action de sélection lexicale par exclusion des mots réputés « sales et bas » [Brunot 1969 : 237-247]).

L'uniformisation par grands ensembles correspond à ce que Baggioni (1997) a proposé d'identifier comme le « dallage » en blocs linguistiques homogénéisés (« pavés ») de l'Europe. On comprend que, dans ces conditions, le choix de la grande langue, s'impose, d'une certaine façon, comme de lui-même.

### Émergence des centres et marginalisation des périphéries

L'élaboration progressive de la forme standard de vernaculaire haut s'accompagne de la dévalorisation symbolique et sociale des pratiques langagières différenciées. C'est le moment où se constituent des idéologies linguistiques et des ethnotypes que sous-tendent invariablement des jugements dépréciatifs portés sur les langues ou les dialectes dont la zone d'extension est incluse dans le territoire où se diffuse la norme de vernaculaire haut en émergence. Ces phénomènes ont fait, au XX<sup>e</sup> siècle, l'objet de descriptions minutieuses dans les périphéries concernées. En Espagne, le catalan est stigmatisé comme « langue courte », le basque est associé à un ensemble de représentations négatives (que relaient les voyageurs européens). En France apparaît le concept à connotation négative de « patois » (Courouau 2005a et b) et la méridionalité occitane devient un inépuisable sujet de moquerie (le baron de Faeneste d'Agrippa d'Aubigné). Un espace aussi décentralisé (ou plutôt polycentrique) que l'Italie échappe-t-il à cette règle ? En théorie, oui, à en juger par la production dialectale, l'une des plus abondantes – si ce n'est la plus abondante – d'Europe. En pratique, il suffit d'observer le traitement réservé aux dialectes dans les très nombreuses œuvres multilingues, notamment les *commedie dell'arte*. Le phénomène le plus notable est le recours à la dialectophonie à des fins de caractérisation des personnages (Cortelazzo 1980 : 73). À chaque type son parler :

- aux amoureux le toscan ;
- aux vieux le vénitien ou le bolognais ;
- aux capitaines et aux braves l'espagnol ou un parler méridional ;
- aux paysans le bergamasque, le milanais ou le napolitain.

Cette typologisation n'est pas en soi révélatrice d'une dévalorisation consciente et délibérée des expressions dialectales (encore que le Méridional fanfaron...). Le spectateur italien prend simplement plaisir à la représentation sur scène d'un multilinguisme qu'on sait constitutif de la réalité italienne. Mais on observe toutefois que le toscan est associé (même si c'est dans un but parodique) aux personnages les plus positifs (les jeunes amoureux) et, comme le remarque Marazzini, ces typologisations alimentent les jugements portés sur les dialectes eux-mêmes : Doni considère le vénitien comme un langage de bouffons alors que, pour Varchi, tous les dialectes sont des langues de *zanni*. En fait, en Italie ainsi qu'en France, un climat existe : on sait qu'il y a, sans que ceci entraîne nécessairement une modification dans les pratiques orales ou dans certains registres écrits (c'est là la différence entre les situations italienne et française), une forme de langue *réputée* supérieure aux expressions dialectales.

Tout se passe donc comme si on avait affaire à l'émergence d'un centre, ou plus exactement d'un point de référence central, réel dans certains cas (le Roi, la Cour, la Ville), plus diffus, virtuel, dans d'autres (Italie, espace allemand). La vitalité de la production dialectale dans les zones linguistiques dépourvues de centre politique puissant ne doit pas faire illusion sur l'existence – même si c'est à un niveau infiniment plus faible – d'une hiérarchisation des expressions linguistiques.

## Le choix d'une petite langue

### Refus du schéma sociolinguistique dominant

À mi-chemin entre le refus de la petite langue (caractéristique de l'écriture en vernaculaire haut dans les zones périphériques) et celui de la grande langue (écriture en vernaculaire bas doublée d'une tentative de dignification), on trouve une première attitude qui porte la marque d'une certaine intériorisation des schémas sociolinguistiques dominants. La production de type parodique ou, plus généralement humoristique, en vernaculaire bas représente l'expression la plus claire de ce paradigme. Tout un pan de certaines littératures en langues périphériques est en effet représenté par une production d'aspect léger : en occitan, ce sont, par exemple, les multiples versions burlesques de l'*Énéide travestie*. Cette veine peut à l'occasion déboucher sur les registres les plus bas, comme la scatologie représentée par le Catalan Francesc Vicent Garcia. Ce choix parodique et humoristique constitue la voie basse de la littérature périphérique. Mais on peut l'interpréter aussi comme l'utilisation résiduelle de la marge laissée par la grande langue qui emplit la majeure partie de l'espace scriptique. Cette marge fait alors l'objet d'un investissement par l'écriture qui peut prendre la forme d'une mise en question des modèles fournis par le vernaculaire haut. Par « mise en question », il ne faut pas nécessairement entendre un refus de ces modèles, mais plutôt, un jeu avec ces formes.

Le refus pur et simple des catégories sociolinguistiques dominantes s'exprime selon des modalités qui lui sont propres, relativement aisées à identifier. Parmi celles-ci, on peut en premier lieu retenir la volonté affichée de manier un style élevé, d'accéder à des registres d'expression littéraire réputés prestigieux. Dans les textes justificatifs du choix linguistique, les allusions à Virgile, Homère, Cicéron et Démosthène fonctionnent comme autant d'emblèmes d'une autorité littéraire que l'écrivain souhaite atteindre (pour lui, pour son œuvre, pour sa langue). Par des déclarations du type « ma langue est digne d'avoir un jour/aura/a son Homère, Virgile, etc. », on entrevoit le désir de hausser la langue au niveau des modèles les plus prestigieux (ils sont encore largement antiques, en théorie, mais proviennent dans la pratique bien souvent des vernaculaires hauts respectifs). La sélection des genres revêt dans ce contexte une signification lourde de sens : écrire une épopée en occitan revient à affirmer, à démontrer les capacités effectives de la langue dominée. Au sens littéral du terme, il s'agit

d'une « illustration » dans la mesure où le but recherché est d'« illustrer » la langue, c'est-à-dire de lui donner le lustre qu'on estime devoir lui revenir. Le rôle intégrateur de l'écriture pétrarquiste dans l'Europe des langues périphériques (occitan, catalan, frioulan, slovaque, par exemple) mérite d'être souligné, tant il contribue à la montée en prestige, à la dignification revendiquée, de langues concrètement défavorisées (Čanle 1978).

L'insistance placée, de la même façon, sur les capacités équivalentes de la langue basse avec les langues hautes (latin et langue socialement dominante) participe du même mouvement. Cette déclaration, réalisée sur le mode de la pétition de principes, débouche fréquemment, tôt ou tard, sur une affirmation de la supériorité de la langue basse sur les langues dotées d'un prestige plus important. Justifiée au moyen d'un arsenal conceptuel variable d'auteur à auteur ou d'époque à époque (principe d'antériorité historique, à renfort de mythes historiographiques, droit de chefs-d'œuvre, mythifiés ou réels, « naturalité » de la langue, etc.), la prétention à la supériorité repose en fait sur l'inversion des catégories qui prévalent dans la réalité sociolinguistique. Elle représente une compensation. On reconnaît là exactement le même mouvement stratégique adopté, en leur temps, par les défenseurs des vernaculaires H lors de leur émergence face au latin.

Quel que soit le discours théorique fourni *a posteriori* sur le choix linguistique, on peut considérer que dans les situations de type diglossique clairement établies que connaît l'Europe de l'Époque moderne, une part importante de ceux qui écrivent dans une langue socialement dominée formulent un refus face à une situation sociolinguistique à laquelle ils choisissent délibérément de ne pas adhérer, dans laquelle ils ne se reconnaissent pas.

### **Pour le peuple ?**

Si l'on considère que la langue haute est l'apanage de l'élite sociale (comme le latin l'était auparavant du milieu des clercs) alors que la langue basse se retrouve cantonnée dans les couches moyennes et inférieures de la population, on pourrait être tenté d'interpréter le choix linguistique en faveur de la langue défavorisée comme étant dirigé vers ceux qui sont linguistiquement au bas de l'échelle sociale, c'est-à-dire le « peuple ».

L'équation, cependant, est peut-être trop simple (sous réserve d'inventaire). Il faut en effet tenir compte de ce que l'Époque moderne, pas plus que le Moyen Âge, dans les milieux des *litterati*, ne manifeste d'attention particulière pour les strates les plus inférieures de la société (franç. *lie du peuple, populace* ; ital. *volgo, popolazzo*). L'écriture – et donc la littérature – est d'abord, par définition affaire de lettrés et quand Benedetto Varchi, le premier, dans son *Hercolano* (1570), demande à ce qu'en cas de litige entre normificateurs on en appelle au « peuple » de Florence, il pense exclusivement à ceux de ses compatriotes dotés des capacités minimales d'expression écrite (Marazzini 2002 : 86). L'analphabétisme massif de la période moderne est un phénomène dont on peut penser qu'il a été largement surestimé (notamment depuis le XIX<sup>e</sup> siècle). Comme le remarquent Petrucci (1978),

Marazzini (2002) et Fees (2002), la maîtrise de l'écriture s'étend bien au-delà des cercles auxquels on la croirait réservée, favorisée par un « *caos didattico* » où l'absence d'écoles institutionnalisées est palliée par l'existence d'un réseau parallèle, désordonné, d'enseignement (familles, boutiques...).

Sauf exception, le choix d'une langue périphérique ne s'explique pas par une sensibilité « popularisante », étrangère à la mentalité de l'époque. Il ne s'agit pas d'écrire « pour le peuple »<sup>2</sup>. Mais cela ne signifie pas que la création littéraire en langue basse ne recoure pas, à l'occasion, à une partie de la langue populaire. Celle-ci, cependant, se trouve simplement intégrée dans une construction langagière complexe, de type élevé ou popularisant (Tavoni 1992 : 145).

### Une revendication politique ?

La perception du fait linguistique différencié s'accompagne de tensions et d'antagonismes. L'histoire de l'Europe bas-médiévale et moderne livre quelques exemples des rapports conflictuels où l'appartenance à un ensemble linguistique se trouve au cœur d'un affrontement débouchant sur des actes de violence physique. Dans la Bohême du XV<sup>e</sup> siècle, la revendication linguistique de Jan Hus en faveur du tchèque, dirigée contre l'allemand dominant, semble témoigner d'une conception très cloisonnée, marquée par l'irréductibilité et l'antagonisme des différences linguistiques. Hus réclame la présence du tchèque dans la vie publique, mais surtout, dans sa réforme de la langue, s'emploie à bannir du tchèque tout ce qui semble venir de l'allemand. Même si, comme il l'écrit, il « préfère un bon Allemand à un méchant frère », Hus exprime une conception de la langue qui paraît fondée sur un « ou bien... ou bien » : on est tchèque ou on est allemand, l'Allemand est hostile au Tchèque et donc l'allemand est aussi hostile au tchèque. Les phénomènes de bilinguisme et de double appartenance n'étant pas pris en compte, on obtient une vision dichotomique de la réalité linguistique, lourdement chargée de conflictualité<sup>3</sup>.

Le cas tchèque représente un cas limite (il est vrai largement lié à une problématique religieuse et sociale). De façon générale, les mouvements massifs d'opinion obéissent moins à des critères linguistiques qu'économiques et sociaux (la conservation des « privilèges ») ou religieux.

Cette absence de conflictualisation politique de la thématique linguistique en situation périphérique est encore plus nette chez les lettrés. Sous réserve d'inventaire, on ne trouve jamais exprimée de revendication politique qui viserait à la création d'une entité politique correspondant au domaine d'extension de la langue dominée. Le principe « un État pour notre langue » est inconnu des XVI<sup>e</sup>,

2. Une partie de la production dialectale, en Italie, relève de la veine parodico-satirique d'origine urbaine : on se moque des paysans et de leur parler (Milani 2000 ; Tavoni 1992 : 147) comme à Lyon on se moque des Savoyards (Vurpas 1986 ; Tuailon 2001).

3. Le phénomène, en Bohême, est ancien, comme en témoigne la Chronique de Dalimil (*Dalimilova kronika*, 1314) qui associe le bilinguisme, à travers les mariages interethniques, à la « mort de la terre » (*jiste zkažení*) (Voisine-Jechova 2002 : 25-26).

XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>4</sup>. Quelles que soient les lectures teintées d'anachronisme et de militantisme qui ont pu être faites aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'emploi de la langue basse ne signifie pas la contestation de l'ordre *politique* établi en tant que tel. Les innombrables témoignages d'allégeance, dédicaces ou pièces encomiastiques dédiés au souverain ou à l'autorité locale et rédigés dans une langue périphérique suffiraient à le prouver. Ce n'est pas l'ordre du roi que l'on conteste, mais l'ordre des langues.

### Le choix éthique

Le cornique, langue celtique parente du breton et du gallois, parlée en Cornouailles (Ellis 1974), à la pointe sud-ouest de l'Angleterre, a subi depuis le Moyen Âge un processus d'abandon progressif et massif. Celui-ci mène à une extinction de la langue intervenue – pour simplifier un phénomène très complexe – en deux temps. L'historiographie du cornique a enregistré d'abord la mort de la dernière personne considérée comme locutrice monolingue, une femme, Cheston Marchant, à Gwithian, près de St. Ives, en 1676. Puis, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est au tour du dernier locuteur bilingue, à nouveau une femme, Dolly Pentreath, en 1777. Cette disparition du cornique constitue le premier cas documenté dans l'Europe moderne de « mort de la langue ». Si l'événement est intéressant en lui-même, il doit aussi attirer notre attention par l'émotion qu'il suscite.

Tant qu'il représentait une réalité relativement vivante, le cornique n'a guère suscité l'intérêt des contemporains. Il en va tout autrement lorsqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il apparaît clairement que la langue est appelée à disparaître complètement. C'est alors que certains érudits locaux se mettent à l'étudier. Cette nouvelle approche prend plusieurs formes. D'abord, on s'intéresse à la production écrite qui témoigne d'une activité et d'une qualité littéraires. William Scawen publie le manuscrit d'une Passion du Christ rédigée en cornique et conservée à Bibliothèque Bodléienne d'Oxford. On se préoccupe aussi de déterminer les causes qui ont favorisé l'abandon de la langue. Le même Scawen en établit une liste d'où on peut dégager les éléments suivants :

- a) absence d'un alphabet propre au cornique ;
- b) rôle de l'Église : l'interdiction des druides par l'Église chrétienne ; l'abandon de la représentation des mystères ; l'absence de version cornique de la *Lord's Prayer* ;
- c) perte physique de la conscience historique : la disparition d'objets remontant au temps où les Cornouailles constituaient un royaume indépendant (incendie du château de Restormel, 1644) ;
- d) changements d'ordre sociolinguistique : l'apathie des Cornouaillais envers leur langue ; la fin des liens avec les Bretons que rendait possible la proximité linguistique et qu'empêche la négligence avec laquelle Bretons et Cornouaillais traitent leurs langues respectives ; les contacts avec des populations anglophones monolingues ; l'abandon des élites ;
- e) absence de corpus littéraire.

L'action de Scawen s'étend sur un petit groupe qui réunit autour de lui des érudits

4. La contestation politique adopte même la langue dominante, comme par exemple en Catalogne, le castillan (Rafanell 1989 : 612).

soucieux de raviver la langue. Parmi eux figure Nicholas Boson dont l'itinéraire mérite d'être présenté comme archétypique d'une attitude de réappropriation de la langue et de son écriture. Boson, élevé par ses parents en anglais dans un environnement encore quelque peu cornicophone, fait la démarche d'un apprentissage de cette langue dont sa mère l'avait privé. À partir de là, il développe une double activité d'écriture. En premier lieu, il rédige un bref texte dont la thématique est entièrement centrée sur la langue (*Nebbaz Gerriau dro tho Carnoack* [« Quelques mots sur le cornique »]) et un conte, à l'intention de ses enfants, en anglais mais dans lequel sont insérés trois couplets et un court passage de prose en cornique. Ensuite, il se consacre à la collecte (conte *Jowan Chy an Hor* [Jean de Chyanhor ou Jean de St. Levan])<sup>5</sup>. À ses côtés, on peut ranger les érudits John Keigwin (1641 – ca. 1716)<sup>6</sup>, William Rowe<sup>7</sup>, le tailleur John Tonkin<sup>8</sup>, Oliver Pendar, le révérend Henry Ustick, James Jenkins, qui, à l'occasion, se livrent aussi à la collecte de chansons populaires.

Le sens de ce mouvement, quelque limité qu'il fût dans l'espace, est clair. C'est au moment où la langue semble la plus menacée que certains optent pour elle, selon des critères qu'on pourrait définir comme moraux. Le choix qui est fait est celui du faible, du mourant, dont la disparition est sentie comme injuste, quoique, pour certains, inéluctable.

La situation cornique représente un pic extrême. Elle nous aide cependant, précisément par son effet grossissant, à entrevoir cette composante éthique du choix linguistique périphérique. Directement liée à la situation de domination d'une langue sur une autre, cette dimension s'articule autour de l'opposition justice-injustice qui peut dès lors apparaître comme un des fondements majeurs de l'option périphérique.

Pour le Provençal Robert Ruffi, l'occitan représente la langue qui permet l'expression de la vérité, de la justice, de la moralité, comme il ressort d'une pièce d'hommage adressée au poète provençal Pierre Paul dont il vante l'œuvre et la langue :

« Ela fa bondir ben aut  
L'onor antic de Marselha  
E das braves coma fau  
Lur vertut per merevelha,  
Per contrari volontiers  
Las cativetas descuebre  
Dont l'escavissat si cuebre » (Courouau 2001a : 17).

5. Versions similaires recueillies en Écosse par John Campbell et en Bretagne.

6. Traducteur des mystères médiévaux (*Pascon agan Arluth, Ordinalia*) ou du mystère de Jordan (*Gwrean an bys*, 1611). On lui doit également la traduction d'une lettre en date du 1<sup>er</sup> septembre 1643 de Charles I<sup>er</sup> remerciant le peuple de Cornouailles pour son aide (*An Wolok da disquethys an Pow Kernow ganz y brosterath an kensa Mightern Charles el boz gweethes is disquethyans es umma sywya dewelas*).

7. Traducteur de passages de la Bible (Genèse III ; Mathieu II, 1-20 ; Mathieu IV), cf. *Revue Celtique*, 1908.

8. Il composa une chanson d'obédience whig sur Jacques II et Guillaume d'Orange (*Menja tiz Kernuak buz gazowas*). *Old Cornwall*, I, n° 12 et II, n° 1.

L'exemple est tout aussi probant dans le cas du Milanais Carlo Maria Maggi, pour qui le dialecte est une langue qui sert à dire la vérité :

« Ona lengua corretta, averta e ciera/che apposta la paer faè par dir la veritae ; / s'cieta, e gajarda per piantà in d'í anem/insí alla bonna i veritàe del semper » (Bellosi 1980 : 39).

Le personnage doté des plus grandes qualités morales, Meneghino, s'exprime en milanais. Les personnages de nouveaux riches parlent le dialecte italianisé, les personnages négatifs l'italien littéraire et mélodramatique (Beccaria 1975 : 9). L'occitan et le milanais sont déclarés aptes, en théorie et en pratique, à dire le juste car les situations sociolinguistiques dans lesquelles ces parlers sont placés les rangent du côté de l'injustement brimé, du petit, du faible. Le choix du défavorisé est un choix éthique, dicté par le sentiment de justice.

### L'esthétique de la langue

On touche ici la partie la moins aisée à définir tant elle fait intervenir des notions profondément subjectives sur lesquelles les déclarations d'écrivains ne fournissent pas toujours des indications très claires. On peut cependant supposer que le choix linguistique en faveur de la langue périphérique – mais la catégorie vaut aussi largement pour les différentes langues dominantes – est aussi dicté par un ensemble de représentations esthétiques attachées à la langue concernée. Une certaine tradition historiographique a fixé à l'époque pré-romantique ou romantique, notamment à travers les œuvres de Herder et de Humboldt, l'apparition de l'idée esthétique selon laquelle à chaque langue correspond une vision du monde, l'expression d'une expérience propre de la réalité, de son découpage, de son encodage. De là naît la croyance que chaque langue possède en elle-même une esthétique individualisée, irréductible à toute autre.

Or, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'idée n'est pas nouvelle. Elle a même derrière elle une solide tradition qui remonte, comme l'a établi Hans Helmut Christmann (1976 et 1977) à Étienne Pasquier, au début du XVII<sup>e</sup> siècle :

« Or advient-il ordinairement que nos langues tant en particulier comme en général, accompagnent la disposition de nos esprits [...] Ainsi voyez-vous entre nous autres François, le Normand assez advisé en affaires trainer quelque peu sa parole [...] : et l'Espagnol haut à la main produit un Vulgaire superbe et plein de piaffe. L'Allemand esloigné du luxe parle un langage fort rude. Et lors que les Italiens degenerans de l'ancienne force du Romain, firent plus profession de la delicatesses que de la vertu, aussi formerent-ils peu à peu ce langage masle Romain, un Vulgaire tout effeminé et molasse » (Christmann 1976 : 74).

Autrement dit, ce à quoi on assiste ici consiste en la théorisation de la liaison langue-action dans le monde. La langue et le caractère du peuple qui la parle ont partie liée. À chaque langue correspond un type particulier de traits comportementaux qui la distinguent des autres. C'est ce que le XVII<sup>e</sup> siècle va appeler le « génie de la langue » dont la première apparition explicite se trouve dans le traité

*Sur le dessein de l'Académie, et sur le différent génie des langues* (1635) de l'helléniste et orientaliste Amable de Bourzeys (1606-1671) :

« Car qui ne sçait que chaque langue a Son air et son génie particulier, que les Unes refusent ce que les autres desirent et que la meme parure releue les Unes et charge les autres » (Christmann 1976 : 69).

La fortune de cette croyance est alors extraordinaire. Sa formulation, si ce n'est la plus originale ni la plus nouvelle, du moins la plus célèbre, est celle qu'en donne le père Bouhours dans le « Second Entretien » consacré à « La Langue Française » dans *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671) :

« [...] que les langues n'ont été inventées que pour exprimer les conceptions de nôtre esprit : et que chaque langue est un art particulier de rendre ces conceptions sensibles, de les faire voir, et de les peindre : de sorte que comme les talents des peintres sont divers, les genies des langues le sont aussi » (Christmann 1976 : 71).

Le propos de Bouhours concerne le français dont il fait l'éloge au détriment des expressions « provinciales » (normand, gascon...) et des langues « rivales » (italien, espagnol...), toutes déconsidérées. Le succès de ses théories, considérable en France et en Europe, à l'époque comme jusqu'à nos jours (Meschonnic 1997), ne doit pas empêcher de voir que ce que dit Bouhours sur le français correspond à ce qu'en définitive on peut alors dire de toute langue.

Ainsi peut-on observer une illustration littéraire de ces théories dans certaines pratiques périphériques. En Italie, par exemple, l'hyper-caractérisation du dialecte, dans certaines œuvres, relève d'une « intenzionale esibizione dei tratto locali » (Trovato 1994 : 135). Pour prendre l'exemple occitan, on ne peut qu'être frappé par ce qu'on pourrait appeler le « goût de la mise en scène » de la langue qu'on note chez certains auteurs. Décelable chez le Gascon Pey de Garros, elle ne s'exprime nulle part aussi clairement que dans l'œuvre du Toulousain Pierre Godolin. Prenons par exemple le texte en forme de manifeste linguistique *A tous* qu'il publie en 1617. Après avoir qualifié la langue choisie, la variété toulousaine de l'occitan, de « lengatge bel » [beau langage], il produit une liste de mots dont la fonction est démonstrative de la qualité esthétique et du degré d'autonomie de la langue :

« gof, pèc, lec, crauc, ranc, brusc, ganguè, perot, ranguil, royre, chichiu, fouslina, rampoyno, resquinca, chambouta, chapouta, carrinca, miracouca, ajouata, chotumbotum, espalabissa, à tustos et bustos, à malos endeberos » (Courouau 2001a : 16 ; 2001b : 115-128).

Le choix de ces mots ou expressions n'est pas neutre. Entre ceux dont les sonorités sont propres à l'occitan et ceux qui recouvrent des concepts difficiles à rendre en français, ce sont les atouts (*A tous*) phoniques et conceptuels de son occitan que Godolin exhibe. Plus généralement, son œuvre, comme l'a montré Philippe Gardy, relève d'une « esthétique de la surenchère » lisible dans le passage précédent, fondée sur un rapport particulier à la langue et à ses capacités d'expression.

En faisant la représentation de *quicon de beziat*, d'un *je ne sais quoi* propre à la langue, le *Ramelet Mondin* de Godolin exprime pleinement – selon un mouvement identifiable chez quantité d'auteurs, souvent de manière moins flamboyante – comment une œuvre conçue dans une langue périphérique sert aussi à « rendre perceptibles en les exacerbant [les] résonances esthétiques » de la langue (Gardy 1999 : 216).

Choisir une langue, c'est donc aussi, croient les auteurs, sélectionner un mode de représentation du réel aux ressources propres. Dans le cas d'une langue privée de reconnaissance sociale et d'un corpus littéraire constitué, la croyance esthétique se double d'un enjeu sociolinguistique : pour inverser une réalité dévalorisante, il s'agit d'en faire plus, d'en rajouter, quitte à s'enivrer du parfum étourdissant des mots défendus.



Le choix linguistique, quel qu'il soit et à quelque moment que ce soit, n'est jamais le fruit d'un hasard. Il correspond à une position que décide d'adopter l'écrivain dans l'univers inégalitaire des langues. Rarement il obéit à des paramètres cognitifs : nombreux sont les écrivains qui auraient pu s'exprimer dans une autre langue (Godolin maîtrise bien le français comme le prouve la grande qualité littéraire de son œuvre dans cette langue), mais qui sélectionnent une forme linguistique alternative. Cette préférence n'a pas le même sens, forcément, que le choix effectué en faveur d'une grande langue de culture aux positions sociales, politiques et littéraires établies. Dans ce dernier cas, l'attraction du prestige et de la tradition littéraires comme celle des possibilités de reconnaissance par le public (marché du livre), le désir d'ascension sociale et l'adhésion individuelle à un projet politique déterminent un choix qui est celui de la norme (sociale, politique, littéraire). À l'opposé, la sélection d'un mode d'expression périphérique, sans prétention sociale ni politique, se définit par des critères d'ordre éthique et esthétique – cette dernière catégorie fonctionnant dans le cas de la langue dominante comme justification *a posteriori*, rarement *a priori* – reflet d'une situation sociolinguistique dont les termes sont refusés.

Les réflexions qui précèdent – je tiens à le souligner – représentent une tentative d'approche pour la période moderne, limitée à quelques exemples que j'espère significatifs. Il n'y a là qu'un cadre général et des catégories qui restent à modifier, amplifier, affiner, remettre en question. L'histoire sociolinguistique de l'Europe moderne, pas plus que celle de certains grands pays européens (dont la France, cf. Kremnitz 2003), n'a pas encore été écrite.

MOTS CLÉS/KEY WORDS : Époque moderne/*modern era* – choix linguistique/*choice of language* – diglossie/*bilingualism* – littérature/*Literature* – Europe.

- Altieri Biagi, Maria Luisa  
1980 *La Lingua in scena*. Bologna, Zanichelli.
- Baggioni, Daniel  
1997 *Langues et Nations en Europe*. Paris, Payot.
- Balibar, Renée  
1985 *L'Institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*. Paris, PUF.
- Ballard, Michel  
1995 *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*. Lille, PUL.  
1998 « La traduction comme conscience linguistique et culturelle : quelques repères », in Michel Ballard, ed., *Europe et Traduction*. Arras, Artois Presses Université / Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa : 11-24.
- Beaune, Colette  
1985 *Naissance de la nation France*. Paris, Gallimard.
- Beccaria, Gian Luigi  
1975 *Letteratura e dialetto*. Bologna, Zanichelli.
- Behr, Hans-Joachim  
1989 *Literatur als Machtlegitimation. Studien zur Funktion der deutschsprachigen Dichtung am böhmischen Königshof im 13. Jahrhundert*. München, Fink.
- Bell, David A.  
1996 « Recent Works on Early Modern French Identity », *Journal of Modern History* 68 : 84-113.  
2001 *The Cult of the Nation in France Inventing Nationalism, 1680-1800*. Cambridge, Harvard University Press.
- Bellosi, Giuseppe  
1980 *L'altra lingua. Letteratura dialettale e folklore orale in Italia con profilo di linguistica*. Bologna, Longo.
- Besch, Werner, Oskar Reichmann & Stefan Sonderegger  
1984-1985 *Sprachgeschichte : ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. Berlin, De Gruyter.
- Borst, Arno  
1957-1963 *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*. Stuttgart, A. Hiersemann.
- Boulard, Gilles  
1999 « L'ordonnance de Villers-Cotterêts. Le temps de la clarté et la stratégie du temps », *Revue historique* 609 : 45-100.
- Braselmann, Petra  
1993 « Sprache als Instrument der Politik », in Christoph Strosetzki, *Akten des deutschen Hispanistentages*. Frankfurt am Main, Verwert.
- Brunot, Ferdinand  
1969 *La Doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*. Paris, Armand Colin.
- Cahner, Max  
1980 « Llengua i societat en el pas del s. XV al s. XVI : contribució a l'estudi de la penetració del castellà als països catalans », *Actes del cinquè colloqui internacional de llengua i literatura catalana*. Publicacions de l'Abadia de Montserrat : 183-225.
- Čanle, Frano, ed.  
1978 *Petrarca i petrarkizam u slavenskim zemljama/Petrarca e il petrarchismo nei paesi slavi*. Zagreb-Dubrovnik, Jugoslavenska akademija znanosti i umjetnosti.

Carrez, Maurice

1991 *Manuscrits et Langues de la Bible. Du papyrus aux Bibles imprimées*. Villers-Le-Bel, Société biblique française.

Casanova, Pascale

1999 *La République mondiale des Lettres*. Paris, Le Seuil.

Cazal, Yvonne

1998 *Les Voix du peuple*. Verbum Dei. *Le bilinguisme latin-langue vernaculaire au Moyen Âge*. Genève, Droz.

Cerquiglini, Bernard

1991 *La Naissance du français*. Paris, PUF.

Chambon, Jean-Pierre

2004 « Les centres urbains directeurs du Midi dans la francisation de l'espace occitan et leurs zones d'influence : esquisse d'une synthèse cartographique », *Revue de linguistique romane* 269-270 : 5-13.

Chambon, Jean-Pierre & Philippe Olivier

2000 « L'histoire linguistique du Velay et de l'Auvergne. Notes pour une synthèse provisoire », *Travaux de Linguistique et de Philologie* 38 : 85-153.

Chaurand, Jacques, ed.

1999 *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris, Le Seuil.

Christmann, Hans Helmut

1976 « Bemerkungen zum Génie de la langue », in *Lebendige Romania. Festschrift für H. W. Klein*. Göppingen, Alfred Kümmerle : 65-79.

1977 « Zu den Begriffen "Génie de la langue" und "Analogie" in der Sprachwissenschaft des 16. bis 19. Jahrhunderts », *Beiträge zur romanischen Philologie* 16 : 91-94.

Clérico, Geneviève

1999 « Expansion et diffusion de la langue

française », in Jacques Charand, ed., *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris, Le Seuil : 149-169.

Cortelazzo, Manlio C.

1980 *I dialetti e la dialettologia in Italia (fino al 1800)*. Tübingen, Günter Narr.

Courcelles, Dominique de

1998 « Langue et pouvoir en Catalogne aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle* 16 (2) : 197-218.

Courouau, Jean-François

2001a « La Deffence de Du Bellay et les apologues de la langue occitane, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *RHR* 53 : 9-32.

2001b *Premiers combats pour la langue occitane. Manifestes linguistiques occitans, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*. Anglet, Atlantica.

2003 « Les apologues de la langue française (XVI<sup>e</sup>) et de la langue occitane (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Naissance d'une double mythographie (1<sup>ère</sup> partie) », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle* 21 (2) : 35-52 [2<sup>e</sup> partie à paraître].

2005a « L'invention du patois ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français, XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *Revue de linguistique romane* 69 : 185-225.

2005b « Matériaux pour servir à l'histoire du mot patois, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *Lengas, revue de sociolinguistique* 57 : 47-71.

Dahmen, Wolfgang et al., eds

2000 *Schreiben in einer anderen Sprache*. Tübingen, Günter Narr.

Du Bellay, Joachim

1997 *La Deffence et Illustration de la Langue Françoyse*. Édition établie par Henri Chamard. Paris, Société des textes français et modernes.

Elias, Norbert

1969 *Die höfische Gesellschaft. Untersuchungen zur Soziologie des Königtums und der höfischen Aristokratie mit einer*

*Einleitung. Soziologie und Geschichtswissenschaft.* Neuwied-Berlin, Luchterhand [Trad. franç. : *La Société de cour.* Paris, Calmann-Lévy, 1974].

Ellis, Peter Berresford

1974 *The Cornish Language and its Literature.* London-Boston, Routledge & Kegan Paul.

Fees, Irmgard

2002 *Eine Stadt lernt schreiben. Venedig vom 10. bis zum 12. Jahrhundert.* Tübingen, Niemeyer.

Feliu, Francesc et al., eds

1992 *Tractar de nostra llengua catalana. Apologies setcentistes de l'idioma al Principat.* Vic, Eumo Editorial / Girona, Universitat de Girona.

Folena, Gianfranco

1991 *Il linguaggio del caos. Studi sul plurilinguismo rinascimentale.* Torino, Bollati Boringhieri.

Fumaroli, Marc

1994 *Trois institutions littéraires.* Paris, Gallimard.

Gardy, Philippe

1999 *La Leçon de Nérac. Du Bartas et les poètes occitans, 1550-1650.* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

Gensini, Stefano G.

1987 *L'Identità dell'italiano. Genesi di una semiotica sociale in Italia fra Sei e Ottocento.* Casale Monferrato, Marietti Università.

Ghinassi, Ghino

1976 « Il volgare mantovano tra il Medioevo e il Rinascimento », in Cesare Segre, ed., *Ludovico Ariosto. Lingua, stile e tradizione. Atti del Congresso 12-16 ottobre 1974.* Milano, Feltrinelli : 7-28.

Goebel Hans, Peter H. Nelde & Zdeněk Starý, eds

1996 *Kontaktlinguistik/Contact Linguistics/Linguistique de contact.* Berlin-New York, De Gruyter.

Goyet, Francis

1990 *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance.* Paris, Livre de poche.

Graciotti, Sante

1983 « Per una tipologia del trilinguismo letterario in Dalmazia nei secoli XVI-XVIII », in Vittore Branca & Sante Graciotti, *Barocco in Italia e nei paesi slavi del Sud.* Firenze, Olschki : 321-346.

Haarmann, Harald

1999 « Die Entwicklung des Sprachbewußtseins am Beginn der europäischen Neuzeit », in Jürgen Scharnhorst, ed., *Sprachkultur und Sprachgeschichte. Herausbildung und Förderung von Sprachbewußtsein und wissenschaftlicher Sprachpflege in Europa.* Frankfurt am Main, Peter Lang : 88-110.

Hagège, Claude

1996 *Le Français. Histoire d'un combat.* Paris, Michel Hagège.

Isella, Dante

1964 *Introduzione a Carlo Maria Maggi. Il teatro milanese.* Torino, Einaudi.

1984 *I Lombardi in rivolta. Da Carlo Maria Maggi a Carlo Emilio Gadda.* Torino, Einaudi.

Kremnitz, Georg

1997 *Die Durchsetzung der Nationalsprachen in Europa.* Münster, Waxmann.

2003 « Plaidoirie pour une histoire socio-linguistique du français » in Jean-Claude Bouvier, Jacques Gourc & François Pic, eds, *Sempre los camps auràn segadas resurgantas. Mélanges offerts à Xavier Ravier.* Toulouse, CNRS Ed. – Université de Toulouse-Le Mirail : 391-400.

Lodge, R. Anthony

1993 *French. From Dialect to Standard*. London-New York, Routledge [Trad. franç. : *Le Français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris, Fayard, 1997].

Longeon, Claude

1989 *Premiers combats pour la langue française*. Paris, Livre de Poche.

Marazzini, Claudio

2002 *La Lingua italiana. Profilo storico*. Bologna, Il Mulino.

Martel, Philippe

2001a « Du latin à l'occitan : émergence de la langue vulgaire », in Henri Boyer & Philippe Gardy, eds, *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des troubadours à l'internet*. Paris, L'Harmattan : 71-91.

2001b « De l'occitan au français : la résistible ascension de la langue du roi (fin XIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup>) », in H. Boyer & P. Gardy, eds, *Dix siècles d'usages ...* : 93-117.

2001c « Autour de Villers-Cotterêts : histoire d'un débat », *Lengas, revue de sociolinguistique* 49 : 7-25.

Meschonnic, Henri

1997 *De la langue française*, Paris. Hachette.

Milani, Marisa M.

2000 *El pì bel favelare del mondo. Saggi ruz-zantiani. A cura di Ivano Paccagnella*. Padova, Esedra Editrice.

Nacq, Gilda

1979 « Introduction du français et disparition du gascon dans la pratique notariale à Bordeaux et dans le Bordelais (1450-1539) », *Lengas, revue de sociolinguistique* 5 : 77-121.

Pantin, Isabelle

1996 « Latin et langues vernaculaires dans la littérature scientifique européenne au début de l'Époque moderne (1550-1635) », in Alain

Chartier & Pietro Corsi, *Sciences et langues en Europe*. Paris, Éd. de l'EHESS : 43-58.

Petrucci, Armando

1978 « Scrittura, analfabetismo ed educazione grafica nella Roma del primo Cinquecento : da un libretto di conti di Madalena pizzicarola in Trastevere », *Scrittura e civiltà* 2 : 163-207.

Picchio, Riccardo

1970 *Studi sulla Questione della lingua presso gli Slavi*. Roma.

Picchio, Riccardo & Harvey Goldblatt, eds

1984 *Aspects of the Slavic Language Question*. New Haven, Yale Concilium on International and Area Studies.

Polenz, Peter von

2000 *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart, 1 : Einführung, Grundbegriffe : 14. bis 16. Jahrhundert*. Berlin, De Gruyter.

Rafanell, August

1989 « Notes sobre la interferència lingüística en la literatura catalana del barroc », in Albert Rossich & August Rafanell, eds, *El barroc català. Actes de les jornades celebrades a Girona els dies 17, 18 i 19 de desembre de 1987*. Barcelona, Quaderns Crema : 611-630.

Rossich, Albert

1989 « Subordinació i originalitat en el baroc literari català : alguns paral·lelismes », in Albert Rossich & August Rafanell, eds, *El barroc català...* : 531-557.

Sabatini, Francesco

1968 « Dalla scripta latina rustica alla scriptæ romanze », *Studi medievali* 9 : 320-358.

1996 *Italia linguistica delle origini. Saggi editi dal 1956 al 1990*. Trepuzzi, Argo.

Sahlins, Peter

1989 *Boundaries. The Making of France and*

*Spain in the Pyrenees*. Berkeley, University of California Press [Trad. franç. : *Frontières et identités nationales : la France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Belin, 1996].

Scaglione, Aldo

1970 *The Emergence of National Languages*. Ravenna, Longo.

Serianni, Luca & Pietro Trifono

1994 *Storia della lingua italiana, 3 : Le altre lingue*. Torino, Einaudi.

Simonin, Georges

1992 *Vivre de sa plume au XV<sup>e</sup> siècle ou la carrière de François de Belleforest*. Genève, Droz.

Sirri, Raffaele S.

1989 *Sul teatro del Cinquecento*. Napoli, Morano.

Stussi, Alfredo S.

1979 *Letteratura italiana e cultura regionale*. Bologna, Il Mulino.

1993 *Lingua, dialetto e letteratura*. Torino, Einaudi.

Tavoni, Marko

1992 *Storia della lingua italiana. Il Quattrocento*. Bologna, Il Mulino.

Trifone, Pietro T.

1993 « La lingua e la stampa nel Cinquecento », *SLIE* : 425-466.

Trovato, Paolo T.

1993 *Lingue e culture dell'Italia meridionale (1200-1600)*. Roma, Bonacci.

1994 *Storia della lingua italiana. Il primo Cinquecento*. Bologna, Il Mulino.

1998 *L'Ordine dei tipografi. Lettori, stampatori, correttori tra Quattro e Cinquecento*. Roma, Bulzoni.

Trudeau, Danielle

1983 « L'ordonnance de Villers-Cotterêts et

la langue française : histoire ou interprétation ? », *Bibliothèque d'humanisme et de Renaissance* 45 : 461-472.

Tuillon, Gaston

2001 *La Littérature en francoprovençal avant 1700*. Grenoble, Ellug.

Van Hoof, Henri

1991 *Histoire de la traduction en Occident*. Paris-Louvain-La-Neuve, Duculot.

Vitale, Maurizio

1983 « La lingua volgare della cancelleria sforzesca nell'età di Ludovico il Moro », in *Milano nell'età di Ludovic il Moro. Atti del Convegno Internazionale 28 febbraio - 4 marzo 1983*. Milano, Comune de Milano : 353-386.

Voisine-Jechova, Hana

2002 *Histoire de la littérature tchèque*. Paris, Fayard.

Vurpas, Anne-Marie

1986 *Moqueries savoyardes*. Lyon, Curandera.

Waquet, Françoise

1998 *Le Latin ou l'empire d'un signe, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Albin Michel.

Wartburg, Walther von

1941 « Der Aufstieg der Literatursprachen », *Zeitschrift für deutsche Geisteswissenschaft* 3 : 250-263.

Wegera, Klaus-Peter, ed.

1986 *Zur Entstehung der neuhochdeutschen Schriftsprache. Eine Dokumentation von Forschungsthesen*. Tübingen, Niemeyer.

Zumthor, Paul

1987 *La Lettre et la Voix*. Paris, Le Seuil.

Jean-François Courouau, *La plume et les langues. Réflexions sur le choix linguistique à l'époque moderne.* — Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, toute activité d'écriture, quelle qu'elle soit, relève d'un choix dont on peut penser qu'il est délibéré de la part de son auteur. La sélection s'effectue au sein d'un ensemble de possibles conditionnés par la hiérarchie des langues en présence dans un espace et un temps donnés. Le latin reste partout une langue dont le prestige est ressenti comme important, mais il doit affronter la concurrence d'un vernaculaire local, forme en gestation d'une langue-standard en émergence. Quasiment partout en Europe, à côté de cette langue vulgaire écrite, existe une (ou des) langue(s) qui pourrai(en)t en théorie être choisie(s), mais ne le sont pas ou le sont peu. Écrire dans une langue de grande diffusion, comme le français, le toscan ou le haut-allemand, n'a pas le même sens qu'écrire en poitevin, piémontais ou bas-allemand. Le choix de la « grande langue » répond à des critères d'ordre social (désir d'ascension), politique (rapport au pouvoir royal) ou économique (marché du livre). Il s'agit pour une élite qui domine une certaine forme de langue, de se reconnaître en elle. Le choix d'une « petite langue », privée de prestige social et littéraire, repose sur un refus du schéma sociolinguistique dominant. Parmi les motivations de ces « auteurs », on ne trouve que très rarement l'attraction du « peuple » et jamais un projet d'ordre politique. Dans la marge laissée à la petite langue, certains découvrent une dimension éthique (sauver la langue) ou esthétique (possibilités d'expression en dehors des normes dominantes).

Jean-François Courouau, *The Quill and Languages: Thoughts on the Choice of a Language for Writing During the Early Modern Era.* — In the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> centuries, the act of writing involved a choice that, we assume, writers had thought out. This choice was conditioned by the hierarchy of a set of possible languages available in a given space and at a given time. Though still prestigious, Latin had to compete with vernaculars, the nascent forms of standard languages. Alongside a written vulgar Latin, there were, nearly everywhere in Europe, one or more languages that, in theory, could be but were not (or seldom) chosen. Writing in a language with wide circulation, such as French, Tuscan or High German, did not have the same significance as in Poitevin, Piedmontese or Low German. The selection of a « major » language corresponded to criteria that were social (mobility), political (relations with royal power) or economic (the book market). An elite that dominated a certain form of language recognized itself therein. Selecting a « little » language without literary or social prestige had a refusal of the dominant sociolinguistic paradigm as its grounds. These writers were motivated very seldom by an attraction for a « people » and never by a political cause. In the small room left for « little » languages, certain writers discovered an ethical (to save the language) or aesthetic (freedom of expression outside dominant norms) dimension.